



Union Régionale des
Professionnels de Santé
Masseurs-Kinésithérapeutes
libéraux de Bretagne

www.urps-mk-bretagne.org



L'essentiel de l'actualité



Chères Consœurs, chers Confrères,

Votre URPS vous relaie ci-dessous quelques actualités et outils :

- **L'URPS Kiné Bretagne a choisi de développer la plateforme d'adressage inzee.Care comme solution numérique pour faciliter la mise en relation entre les kinés et les patients.**

L'URPS Kiné Bretagne a choisi de financer la plateforme inzee.Care pour les Kinésithérapeutes libéraux Bretons.

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

- **Save the date - journée régionale santé des soignants**
Les URPS de la région Bretagne et leurs partenaires ont le plaisir de vous convier à une journée régionale ~> Soignants Bretons : quelles solutions pour préserver votre santé ?
Cet événement aura lieu **le vendredi 16 juin 2023**, toute la journée, à la Cité de la Voile Eric Tabarly à Lorient (56).
L'invitation et le lien d'inscription arriveront en 2023.
- **Signature de l'Avenant 7 à la convention nationale des Masseurs-Kinésithérapeutes.**
La CNAM et la FFMKR ont signé, le 16/12/2022, l'avenant 7 à la convention nationale des Masseurs-Kinésithérapeutes.
Les syndicats ALIZE et SNMKR ont un mois pour s'y opposer.

Cet avenant, outre une revalorisation, vise à renforcer le rôle du Masseur-Kinésithérapeute en matière de santé publique, notamment en matière de prévention et à réduire les inégalités d'accès à des soins de kinésithérapie.

L'URPS Kiné Bretagne communiquera sur les changements lorsque les délais de recours seront épuisés.

- **Participation au volet santé du Conseil National de Refondation (CNR)** : découvrez les propositions de l'URPS Kiné Bretagne pour faire évoluer notre système de santé.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

- **Répondez au questionnaire de mémoire d'une étudiante K4 de l'IFMK de Brest.**

Questionnaire sur l'éducation à la douleur en libéral.

[Pour y répondre, cliquez ici](#)

- **A vos agendas :**

- Les professionnels de santé de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Sud Cornouaille vous invitent à leur Assemblée Générale constitutive, **le lundi 9 janvier 2023 de 20h00 à 22h00** à Concarneau (29).

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

- Des professionnels de santé du territoire d'Acigné, Cesson, Thorigné et Liffré/Cormier communauté vous invitent à participer à une réunion de travail pour construire le projet de CPTS du territoire. Elle aura lieu **le mardi 17 janvier 2023 de 20h15 à 22h00** à Liffré (35).

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

- Les professionnels de santé de la CPTS des Estuaires (Fougères) vous invitent à leur Assemblée Générale constitutive, **le mardi 24 janvier 2023 de 20h00 à 22h00** à Fougères (35).

[Pour en savoir, cliquez ici](#)

- Des professionnels de santé du Pays Fouesnantais vous invitent à participer à une réunion de travail pour construire un projet CPTS sur le territoire, **le mercredi 25 janvier 2023 de 20h00 à 22h30** à Fouesnant (29).

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

L'équipe de l'URPS Kiné Bretagne reste à votre disposition et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

Confraternellement,

Franck ADRIAN,
Président de l'Union Régionale
des Masseurs-Kinésithérapeutes
Libéraux de Bretagne

**Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux
de Bretagne**

13 E Bd Solférino 35000 RENNES - Tél : 02 99 84 15 16

accueil@urps-mk-bretagne.org



Cet e-mail a été envoyé à
{ { contact.EMAIL } }

[Se désinscrire](#)



© 2020 URPS des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne